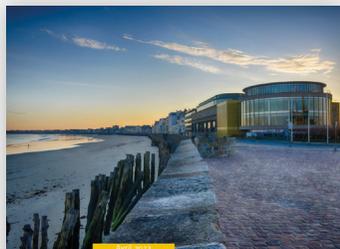


## Le tourisme d'affaires en Bretagne : destination territoire durable

Peut-on être à la fois un touriste et au travail ? Pour les professionnels du tourisme, la réponse est « oui », sans conteste. De fait, le tourisme d'affaires (congrès, salons, séminaires, voyages d'affaires) utilise les mêmes infrastructures de transport, recourt aux mêmes solutions d'hébergement et de restauration et s'appuie sur la même image des territoires que le tourisme de loisirs. On peut même penser que ces activités, qui se déploient parfois sur d'autres lieux et très souvent sur une temporalité différente, sont complémentaires des autres formes de tourisme. Or, la stratégie régionale de développement du tourisme et des loisirs, qui fait du tourisme durable son objectif principal, ne l'évoque pas. Pourquoi cet angle mort ? La politique régionale ne gagnerait-elle pas à s'intéresser davantage au tourisme d'affaires ?



Avril 2023

Le tourisme d'affaires  
en Bretagne

Destination territoire durable

Supplément à  
Françoise FROMAGEAU et Karim KHAN

 **CESER**  
Conseil économique, social  
et environnemental régional

### | Un secteur mal connu

Si le tourisme dans son ensemble représentait 8,1 % du PIB régional en 2019, on ne sait pas mesurer la part qu'y occupe le tourisme d'affaires. Les données manquent, en effet, et elles sont difficiles à produire tant la frontière entre ce qui relève des affaires et ce qui relève des loisirs est perméable.

On sait néanmoins que cette activité est intense (16 000 événements professionnels en Bretagne en 2019), sans que l'on puisse pour autant parler d'une spécialisation de la région dans

ce domaine : la Bretagne a accueilli 5 % des participants à des événements d'entreprises en 2018, soit une part correspondant sensiblement à son poids économique et démographique.

Même si l'on n'est pas en capacité de mesurer ses retombées pour les territoires, il faut donc considérer le tourisme d'affaires comme un secteur d'activité stratégique, avec encore des possibilités de croissance... et ainsi s'interroger sur ses capacités de développement, dans la perspective d'un tourisme durable.



## I Atouts et défis du tourisme d'affaires en Bretagne

### Une empreinte écologique à réduire

Avec 11 % des émissions de CO<sub>2</sub> pour 7,4 % du PIB, le tourisme peut être considéré, au niveau national, comme fortement émetteur, du fait notamment des mobilités (responsables de ¾ de ses émissions). Or, le tourisme d'affaires présente une intensité carbone plus importante que les autres composantes du tourisme, car les personnes se déplacent plus souvent et moins longtemps. L'enjeu de la décarbonation de ces mobilités est donc essentiel.

### Des retombées économiques significatives pour la filière et les territoires

Du point de vue économique, le tourisme d'affaires est porteur d'opportunités pour :

- allonger la saison et pérenniser l'activité tout au long de l'année ;
- renforcer les retombées pour les territoires, dans la mesure où les voyageurs professionnels dépensent, en moyenne, 3 à 4 fois plus que les touristes de loisirs. Cette consommation notablement supérieure peut avoir un effet d'entraînement pour le tourisme durable, pour peu que les entreprises soient prêtes à payer plus cher des biens et services répondant à leurs engagements de RSE. Par ailleurs, les voyageurs d'affaires peuvent aussi devenir des prospects efficaces du tourisme de loisirs et revenir sur le même territoire avec famille et amis s'ils sont satisfaits de leur expérience ;

➤ faire rayonner les territoires. Certains événements professionnels contribuent en effet à rendre visibles les filières d'excellence locales (cybersécurité, activités maritimes, agriculture et agroalimentaire, etc.).

### Un levier pour pérenniser les emplois du tourisme

Sur le plan social, le tourisme d'affaires doit être vu comme l'un des éléments permettant d'offrir des emplois touristiques plus pérennes, en lissant l'activité sur l'année. C'est, en soi, une réponse aux difficultés de recrutement. Si le Conseil régional travaille au renforcement d'une marque employeur et de la Destination Bretagne, notamment à travers une ambition plus affirmée sur la RSE, il faut aussi espérer que les entreprises du tourisme aillent plus loin et considèrent ce levier comme un nouvel impératif et un investissement sur l'avenir.

Ce premier état des lieux du tourisme d'affaires en Bretagne révèle tout l'intérêt de l'analyser comme un secteur à part entière, même s'il reste très lié au tourisme de manière générale. En effet, il présente des défis spécifiques (importance de son empreinte carbone), mais aussi des atouts qui peuvent lui permettre de jouer un rôle moteur pour toute la filière. Sa capacité à lisser les flux dans le temps et dans l'espace est ici particulièrement intéressante, du point de vue économique, social et environnemental... Encore faut-il que les politiques d'appui au tourisme tiennent compte de ces spécificités !



## Faire du tourisme d'affaires un accélérateur du tourisme durable

Le CESER formule des propositions pour mieux connaître, valoriser et développer le tourisme d'affaires, au bénéfice d'un tourisme plus durable en Bretagne. Ces préconisations s'adressent en premier lieu au Conseil régional, dans son rôle « d'ensemblier » des politiques touristiques. Elles concernent aussi les autres acteurs publics que sont les EPCI, le comité régional du tourisme (CRT), ainsi que les agences et comités départementaux du tourisme, dont les interventions en matière de tourisme d'affaires doivent être davantage articulées, à l'image de ce qui a déjà été réalisé pour les autres activités touristiques. Pour finir, n'oublions pas que le tourisme d'affaires est avant tout le fait d'entreprises privées. Si la puissance publique peut animer et inciter, la mobilisation des acteurs privés du tourisme d'affaires s'avère donc primordiale.

### ➤ Améliorer la connaissance du tourisme d'affaires afin qu'il soit reconnu comme un secteur à part entière

Face au manque de données fiables, le CESER propose de confier au CRT une mission d'observation du tourisme d'affaires, avec une approche qui tienne compte des trois dimensions du développement durable. Cette démarche permettrait de mieux gérer les flux, mais aussi d'éclairer la décision publique.

### ➤ Impulser et animer une gouvernance régionale

Mieux identifier les contours de ce secteur ne suffit pas. Il faut aussi se doter d'outils permettant de mettre en mouvement ses acteurs autour de cibles communes. C'est pourquoi le CESER propose que la prochaine stratégie régionale du tourisme comprenne un volet « tourisme d'affaires ». Du point de vue opérationnel, le CRT pourrait animer un comité régional de l'événementiel et des rencontres d'entreprises, dont les missions seraient de définir des objectifs partagés, ainsi que de fournir une vision plus claire de l'offre, intégrant les singularités de chaque territoire tout en permettant de renforcer les coopérations entre eux.

### ➤ Faire du tourisme d'affaires un levier du tourisme durable

Le tourisme d'affaires peut concourir aux transitions du tourisme dans son ensemble. Si de nombreux acteurs privés ont déjà mis en œuvre des démarches responsables et de RSE, beaucoup d'entreprises estiment que développer des actions vertueuses constitue une charge et non un investissement. Ainsi, il s'agit d'accélérer les efforts déjà engagés par les professionnels, notamment en faisant évoluer la perception des initiatives durables.

C'est pourquoi le CESER recommande au Conseil régional d'amplifier l'accompagnement qu'il accorde aux démarches éco-responsables (financement de diagnostics, aides à l'investissement).

La création d'un fonds tourisme durable régional, complémentaire aux aides de l'ADEME, permettrait d'accélérer ce mouvement.



### ➤ Développer et animer un dispositif d'innovation et de formation sur le tourisme durable

Outre ces aides, la Région pourrait aussi susciter l'innovation sur le tourisme durable. Le champ d'action du Ti Hub pourrait ainsi être élargi jusqu'à en faire un véritable centre d'innovation partagé, réunissant les différentes parties prenantes publiques et privées du secteur. Et parce que l'innovation vient aussi des salarié-es, le CESER invite le Conseil régional à construire, avec les partenaires sociaux, un contrat d'objectif emploi-compétences-formation-orientation sur le tourisme, incluant les spécificités du tourisme d'affaires.

## ➤ Faire de la durabilité un vecteur de progrès social

Face aux difficultés de recrutement, le CESER invite les professionnels du tourisme à s'engager dans une démarche harmonisée de marque employeur. Pour être crédible, une telle initiative doit s'appuyer sur une forte ambition en matière de RSE. Les acteurs publics peuvent soutenir cette démarche, par des opérations de communication visant à changer l'image des métiers, mais aussi en aidant les acteurs privés à construire des modalités de sécurisation des parcours professionnels (plans de formation durant l'intersaison, mise en place de « boucles saisonnières ») ou encore en facilitant le logement des saisonniers.

## ➤ Faire du tourisme d'affaires un levier de la décarbonation des mobilités

Pour réduire l'impact environnemental du tourisme d'affaires, les acteurs doivent penser la décarbonation des activités dès la conception de leurs événements.

Là aussi, les collectivités peuvent venir en appui, en développant avec les organisateurs des services adaptés, comme une offre de transport « événementiel » ou des solutions intermodales « clés en main ».

## ➤ Intégrer les enjeux fonciers et patrimoniaux dans les politiques touristiques

ZAN, comme « zéro artificialisation nette » : c'est la norme qui s'impose désormais à tous les territoires. Comme les autres activités économiques, le tourisme d'affaires doit donc trouver des perspectives de développement en phase avec cet objectif, malgré la concurrence entre acteurs privés et entre Destinations. Il s'agit d'éviter la surenchère en matière d'investissements, en nombre ou en dimensionnement des équipements. Ce point sensible appelle une véritable planification, appuyée sur un recensement des équipements existants complété par une analyse territorialisée des besoins. Au vu de la pluralité des acteurs concernés, ceci implique l'ouverture d'un espace de dialogue entre collectivités territoriales, ainsi qu'entre les acteurs privés du tourisme d'affaires, avec le Conseil régional en position d'animateur.

## I Conclusion

En 2016, le Conseil régional lançait une réflexion collective sur sa politique en faveur du développement du tourisme, dont l'objectif visait « de passer d'une compétence partagée à une compétence coordonnée ». Ce processus aboutissait à la co-construction d'un modèle de développement touristique s'articulant autour des 10 Destinations que nous connaissons. Cette démarche, renforcée par la volonté exprimée de « faire mieux plutôt que plus », s'est avérée pertinente, en ce qu'elle a permis une meilleure coordination des acteurs et d'élever le niveau d'exigence en termes de durabilité. Aujourd'hui, le CESER invite le Conseil régional à s'emparer du levier spécifique du tourisme d'affaires. Le secteur dispose en effet de nombreux atouts pouvant concourir au développement d'un tourisme durable, plus performant économiquement, plus juste socialement et inscrit dans les transitions. En plus de représenter une réponse à la gestion des flux sur l'année et dans tous les territoires, il peut répondre à des enjeux de progrès social, de compétitivité et de rayonnement. Il constitue ainsi un levier permettant de répondre en partie aux problématiques économiques, sociétales et environnementales de demain.

S'il ne peut pas agir seul, le Conseil régional doit jouer son rôle de chef d'orchestre par une politique volontariste auprès de l'ensemble des parties prenantes, aussi bien privées que publiques, afin que les acteurs se mobilisent et se coordonnent pour inscrire plus largement la Bretagne dans le paysage national du tourisme d'affaires : un tourisme d'affaires choisi, durable et résolument engagé dans les transitions.

### RAPPORTEURS

Françoise FROMAGEAU  
& Karim KHAN

### CONTACT

Alexis VANDERSTOCKEN, chef du pôle Economie et innovation /  
alexis.vanderstocken@ceser.bretagne.bzh



## CESER

Conseil économique, social  
et environnemental régional

Les études du CESER peuvent faire l'objet de présentations publiques sur simple demande.

7 rue du Général Guillaudot - CS 26 918 - 35 069 Rennes Cedex  
T. 02 99 87 18 75 - contact@ceser.bretagne.bzh

🐦 twitter.com/ceserbretagne - ceser.bretagne.bzh